

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Professionnels souhaitant élargir leurs prérogatives d'encadrement sportif
- ✓ Personnes souhaitant s'orienter vers les métiers de l'encadrement et de l'animation en Canoë-Kayak

CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Avoir 18 ans révolus à l'entrée en formation
- ✓ Attester de compétences en natation et sauvetage aquatique
- ✓ Naviguer en canoë-kayak au niveau de la Pagaie Couleur Bleue eau calme

PRINCIPAUX FINANCEMENTS POSSIBLES

- ✓ Plan de formation de l'employeur, DIF ou CIF (OPCA)
- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ Période de professionnalisation
- ✓ Financements alloués aux demandeurs d'emploi (Pôle Emploi, Missions Locales, Régions...)

Renseignez-vous auprès de vos financeurs pour leur demander les conditions d'éligibilité de votre projet.

TARIF DE LA FORMATION

Tarif horaire : 12 € / heure
Formation complète : 2 100€
Frais d'inscription : 30 €

INSCRIPTIONS

Contactez-nous pour obtenir plus de renseignements et demander un dossier d'inscription.

Contact : Caroline BARBAUT
01 45 11 08 56
serviceformation@ffck.org



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MONITEUR DE CANOË – KAYAK 2018/2019



Fédération Française de Canoë-Kayak
87 quai de la Marne, Joinville-le-Pont
www.ffck.org



ANIMATION, ACCOMPAGNEMENT, RANDONNÉES, BALADES, INITIATION

DONNEZ UNE NOUVELLE DIMENSION À VOTRE EMPLOI OU DÉCOUVREZ LA PASSION D'ANIMER EN CANOË-KAYAK

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Moniteur de canoë-kayak permet de travailler en saison ou occasionnellement pendant un maximum de 360 heures annuelles, dans tout type de structure et pour tout type de public.

ACCES A LA FORMATION

L'accès à la formation est soumis à la réussite des tests d'entrée composés:

- D'une épreuve technique de niveau Pagaie Couleur Bleue en eau calme
- D'une épreuve orale portant sur le projet professionnel et les motivations du candidat
- D'une épreuve écrite portant sur des questions liées à la formation CQP

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation initiale au CQP compte :

- 175 heures en Organisme de Formation (soit 5 semaines)
- 100 heures au minimum en association ou entreprise

Les principaux contenus sont :

- Les connaissances nécessaires au moniteur CQP
- La pédagogie adaptée aux types d'activités et de publics
- Le perfectionnement des techniques de navigation et de sécurité

VOS PRÉROGATIVES AVEC LE CQP

CQP MONITEUR CK « EAU CALME – EAU VIVE »

Prérogatives en eau vive

- classe II,(passages de classe III **non successifs**)
- tous sports de pagaie
- raft et NEV interdits

Prérogatives en eau calme

- eau calme
- tous sports de pagaie

Prérogatives en mer

- vent de force 3 et houle de 1 mètre sur le site d'évolution
- jusqu'à 1 mille d'un abri
- tous sports de pagaie

CQP MONITEUR CK « EAU CALME - MER »

LE CALENDRIER DE LA FORMATION

Échéances	Dates (Sous réserve de modifications)
Inscriptions	Jusqu'à 1 mois avant le début de la formation
Tests d'entrée, présentation de la formation	Lundi 08 Octobre 2018
Semaine 1	Du 15 au 19 Octobre 2018
Semaine 2	Du 12 au 16 Novembre 2018
Semaine 3	EV: Du 10 au 14 Décembre 2018 Mer: Du 03 au 07 Décembre 2018
Semaine 4	EV: Du 14 au 18 Janvier 2019 Mer: Du 07 au 11 Janvier 2019
Semaine 5 + Certifications	Du 11 au 16 Mars 2019

OÙ ?

- AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (EAU CALME/EAU VIVE)

- BRETAGNE & NOUVELLE AQUITAINE (EAU CALME /EAU VIVE/MER)

VOTRE ALTERNANCE

Durant la seconde semaine de formation, vous passerez un test vous donnant l'autorisation d'exercer votre activité contre rémunération, dans le cadre d'une convention signée avec votre employeur.

Si vous n'avez pas de stage déjà déterminé, nous vous mettons en relation avec les structures qui recherchent des cadres pour le mois d'août, que vous pouvez consacrer à l'exercice du métier de moniteur en tant que stagiaire de la formation professionnelle.